

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'AIDE AU PERSONNEL ?

Le Programme d'aide au personnel (PAP) est un ensemble d'actions retenues par votre employeur pour vous apporter aide et soutien.

La Commission scolaire de Laval a choisi le Groupe Santé Physimed pour répondre à vos besoins, en vous offrant un vaste éventail de services de consultation et de référence.

## QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS ?

À titre d'exemple

### QUI EST ADMISSIBLE ?

Le personnel régulier de la Commission scolaire de Laval.

Les enseignants et les professionnels à contrat à temps partiel.

Les salariés en service de garde et en surveillance d'élèves.

### QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ?

Ce programme est

**volontaire**  
**accessible**  
**confidentiel**  
**personnalisé**  
**gratuit\***

\* Le PAP met à votre disposition des interventions de courte durée, soit 3 rencontres individuelles maximum par année. Les consultations ultérieures sont à vos frais, mais les coûts admissibles peuvent, selon le cas, être remboursés en partie par votre régime d'assurance collective.

### QUE DIRE DE LA CONFIDENTIALITÉ ?

La crédibilité, le professionnalisme et le succès du Programme d'aide au personnel reposent, entre autres, sur la confidentialité absolue assurée par l'ensemble des spécialistes et des préposés rattachés au PAP. Aucune information sur le contenu des consultations ou sur l'identité des personnes faisant appel au PAP n'est divulguée à qui que ce soit, à moins d'une autorisation écrite et signée par la personne concernée.

GRUPE  SANTÉ  
**PHYSIMED**

POUR NOUS JOINDRE :

**1 (800) 667-2683**

#### Services de consultation



##### SOUTIEN SOCIAL

Familial  
Conjugal  
Autres



##### TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

Alcool/Drogue  
Cyberdépendance  
Jeu compulsif  
Autres



##### AIDE PSYCHOLOGIQUE

Dépression  
Anxiété  
Stress, burnout  
Autres



##### MÉDICALE<sup>1</sup>

Bilan de santé  
Consultation de spécialistes  
Autres



##### FINANCIÈRE<sup>2</sup>

Planification financière  
Autres



##### LÉGALE<sup>2</sup>

Divorce  
Faillite  
Criminalité  
Autres

<sup>1</sup> Le service médical est un soutien au PAP.

<sup>2</sup> Le service de référence est gratuit mais les consultations, s'il y a lieu, sont aux frais de l'employé.